Régie des Eaux du Canal Belletrud
50 Boulevard Jean Giraud
06530 PEYMEINADE
Tél. 04.93.66.11.52 – Fax 04.93.66.32.75
contact@canal-belletrud.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(16h30 le vendredi)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : ++|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|-EA-|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Type de contrat : Eau et d'Assainissement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
-dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 72 ZZZ 645122

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom : ..... Adresse : .... Code postal : ..... Ville : ..... Pays :	RÉGISSEUR DE LA RÉGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD 50 Boulevard Jean Giraud 06530 PEYMEINADE France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Identification internationale (IBAN)	Identification internationale de la banque (BIC)
|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|	|_|_|_|_| |_|_| |_|_| (|_|_|_|)

Type de paiement :

❒ Paiement mensuel à partir du mois de .....

Montant souhaité : ..... € / mois **OU** Volume souhaité : ..... m³ / an
(à défaut, vos consommations antérieures serviront de base au calcul)

❒ Paiement à la date d'échéance des factures.

Signé à :

Le :

Signature :

DÉSIGNATION DE L'ABONNEMENT (RÉFÉRENCE POINT DE LIVRAISON ET/OU ADRESSE PRÉCISE) :

Nom de l'abonné si différent du titulaire du compte :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LA REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la RECB dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services du Trésor Public. Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec la RECB, augmentée le cas échéant des délais de recours. Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement européen n°2016/679 dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de la RECB dpo@recb.fr